

Roscoff infos

| Magazine d'informations municipales

www.roscoff.fr



**Budget 2014 :
dépenses et investissements**

p4-5

**Brittany Ferries :
vers une transition écologique**

p6

Édito



En ce début d'année, les intempéries qui caractérisent les mois d'hiver ont durement frappé notre ville, touchant de nombreux Roscovites dans leurs biens, et endommageant les ouvrages publics.

Nous sommes solidaires des personnes sinistrées. Dans le même temps, je voudrais saluer l'efficacité et la rapidité d'intervention des services de secours, ainsi que des services de mairie.

Dans un domaine différent, la modification des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée se met en place. Les enseignants, les parents d'élèves, les élus, les agents territoriaux, les bénévoles et les responsables d'associations travaillent en large concertation sur ce projet.

La préoccupation des différents partenaires est l'intérêt de l'enfant pour qu'il réussisse au mieux sa scolarité. Un certain nombre de décisions ont été arrêtées :

- Les deux écoles retiennent un fonctionnement identique.
- Les élèves des écoles maternelles et primaires auront classe le mercredi matin.
- De nouvelles activités périscolaires seront proposées aux enfants deux fois par semaine de 15h à 16h30, en alternance dans les deux écoles et seront gratuites.
- La garderie du matin débutera à 7h30, celle du soir à 16h30 et se terminera à 18h30.

L'ensemble de ces informations est disponible sur le site internet de la ville.

Souhaitons à nos jeunes enfants une bonne scolarité dans des conditions d'accueil optimisées.

Joseph Séité, Maire

E deroù ar bloaz-mañ e oa bet skoet kalet hor c'hêr gant ar gwall amzer omp boas outi e mizioù ar goañv. Gwastet e oa bet madoù Roskoiz a-leizh, ha gwalleget e oa bet ar savadurioù foran.

A-unan emamp gant an dud a zo bet tizhet. C'hoant am befe ivez d'ober gourc'hemennoù d'ar servijoù sikour a zo bet efedus ha d'illo, ha da servijoù an ti-kêr.

War un dachenn all, emeur o prientiñ ar cheñchamant implij-amzer er skolioù a-benn an distro-skol a zeu. Ar gelennerien, tud ar vugale, an dilennidi, ar wazourien diariadel, an dud a-youl vat hag an dud karget eus ar c'hvedredigezhioù zo o labourat war ar raktres-se, o kuzuliata a-vras. Prederiet eo ar gevelerien-se gant mad ar vugale, dezho d'ober berzh er skol. Kemeret ez eus bet un toullad divizoù :

- Er memes mod ez aio an div skol en-dro.
- Da Verc'her vintin e labouro skolidi ar skolioù-mamm hag ar skolioù kentañ derez.
- Kinniget e vo obererezhioù troskol nevez d'ar vugale div wech ar sizhun, eus 3e da 4e30 g.k., en div skol a-bep-eil. Digoust e vint.
- Kregiñ a raio diwallerezh ar mintin da 7e30, ha hini an abardaez da 4e30 evit echuiñ da 6e30.

Gallout a reer kavout an holl ditouroù-se e lec'hienn internet kêr.

Hetomp ma vo graet berzh er skol gant hor bugale yaouank, ha ma vint degemeret diouzh ar gwellañ.

Joseph Séité, Maer



Les intempéries des mois d'hiver ont durement frappé nos côtes.

Sommaire

VIE MUNICIPALE p.3

- Elections : les grands principes
- Brèves : réforme rythmes scolaires, CME

BUDGET p.4-5

- Le budget 2014
- Les investissements

ECONOMIE/TRIBUNES p.6

- Brittany Ferries : vers une transition écologique
- Tribunes

ENFANCE - JEUNESSE p.7

- Conseil Municipal Enfants : motivés !

CULTURE - ANIMATIONS p.7

- Le salon nautique

VIE ASSOCIATIVE p.8

- Le centenaire de la guerre 14-18
- La Troupe de l'Estacade sur les planches en avril

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Mairie de Roscoff

Crédit photos : Mairie de Roscoff

Michel Acquitier

STX France

Création de la maquette :

Le Ciré Jaune Communication - GROUPEBDC

Réalisation et impression : Imprimerie de Bretagne

Tirage : 3 000 exemplaires



Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.fr.

Elections des 23 et 30 mars 2014

Les 23 et 30 mars auront lieu les élections des conseillers municipaux dans toutes les communes de France mais également des conseillers communautaires (*lexique ci-contre*) dans les communes de plus de 1000 habitants.

Ce qu'il faut retenir

Parité obligatoire

Obligatoire depuis 2008 pour les listes municipales et cantonales, la parité s'applique désormais pour la liste des candidats communautaires. Les listes présenteront alternativement un candidat de chaque sexe : homme/femme ou femme/homme.

Mode de scrutin

Les conseillers municipaux et communautaires seront désignés selon le mécanisme de scrutin de liste à la proportionnelle, à deux tours (*lexique ci-contre*).

Election des conseillers communautaires en même temps que les conseillers municipaux

Jusqu'à présent, les conseillers communautaires étaient désignés par les conseils municipaux des communes composant la structure intercommunale : **la Communauté de Communes du Pays Léonard**. Désormais, ceux-ci seront élus au suffrage universel direct (*lexique ci-contre*) de la même façon, au moment du vote, deux listes de candidats figureront sur les bulletins de vote. Les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct, pour six ans.

Un seul bulletin de vote, une seule enveloppe

Le bulletin de vote comportera deux listes :

- une liste de candidats au conseil municipal,
- une liste de candidats pour la Communauté de Communes du Pays Léonard.

Ces deux listes étant indissociables (*tout bulletin comportant des mentions manuscrites, des ratures...sera considéré comme nul*). Pour Roscoff, les listes de candidats au Conseil Municipal comporteront **27 noms**, celles des conseillers communautaires, **5 noms**.

Répartition des sièges

Les conseillers municipaux et les conseils communautaires seront répartis selon le mécanisme de proportionnelle à la plus forte moyenne, entre les listes présentes au 2^{ème} tour (*voir lexique ci-contre*).

Lexique

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale. Roscoff fait ainsi partie de la Communauté de Communes du Pays Léonard (avec Mespaul, Santec, Sibiril, Saint-Pol-de-Léon, Plougoulm, Plouénan et l'Ile de Batz).

Scrutin proportionnel de liste : chaque parti présente une liste. Le nombre d'élus est calculé en fonction du nombre de voix recueillies.

Suffrage universel direct : l'ensemble des électeurs est appelé à s'exprimer lors d'une élection (en France, élections présidentielles, municipales, législatives). Il est indirect lorsque l'ensemble des électeurs désigne un groupe restreint d'élus qui procèdera au vote permettant l'élection des élus qui siègeront (en France, les élections sénatoriales et jusqu'à présent les conseillers communautaires).



Renseignements :

Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00 - accueil.mairie@roscoff.fr

Le jour des élections

- **Dimanche 23 et 30 mars 2014**
- **Espace Mathurin Méheut, dans les salles Rannic et Astan (rez-de-chaussée)**
- **Election des conseillers municipaux et des conseillers communautaires**
- **Se munir de sa nouvelle carte électorale et d'une pièce d'identité**

Subventions aux associations

Les demandes de subventions doivent être déposées avant le **15 mars 2014** en mairie.

Pour les associations roscoffites, un imprimé est à votre disposition en mairie. Pour les associations extérieures, merci d'adresser un courrier.

Renseignements :

Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Emplois saisonniers : la commune recrute

La ville de Roscoff propose aux lycéens et étudiants des emplois en période estivale pour renforcer ses équipes : animation, entretien des bâtiments, nettoyage de la ville et des plages.

Si vous êtes intéressé(e), adressez votre candidature (CV et lettre de motivation) par courrier ou courriel à la mairie **avant le 28 mars 2014**.

Hôtel de Ville - 6, rue Pasteur - CS 60069 - 29682 Roscoff Cedex
secretariat.mairie@roscoff.fr

BUDGET 2014 : Une politique d'investissements soutenue (à nouveau) sans augmentation de la fiscalité

La commune de Roscoff peut se féliciter, depuis de nombreuses années, de connaître une bonne situation financière. Elle assure, ainsi, un niveau élevé de service aux habitants.

Le budget principal 2014 présenté au conseil municipal a été construit dans des conditions de plus en plus contraintes. Celles-ci découlent de l'évolution de la législation sur les finances locales, qui réduit les dotations de fonctionnement aux collectivités, et par ailleurs mettent à la charge des communes les dépenses pour assurer la réforme de l'aménagement des rythmes scolaires décidée par l'Etat.

De plus, comme les particuliers et les entreprises, la commune subit l'augmentation de la TVA, de l'électricité... Mais grâce à sa gestion prudente et avisée, elle peut, malgré tout, continuer sa politique d'investissements pour aménager harmonieusement notre cité.

Ainsi, une étude sera menée pour définir :

- le programme de travaux de la place Lacaze Duthiers,
- la piste cyclable qui reliera la limite d'agglomération de Saint-Pol-de-Léon (Kerfissiec) aux 2 Casinos (jeux et supermarché).

Des crédits sont également inscrits pour :

- l'amélioration de la voirie, rues Joseph Le Mat et Alexis Gourvennec
 - la poursuite des travaux sur les bâtiments du cinéma et du centre de Kerjoie,
 - les travaux d'effacement de réseaux dans le secteur de Kerhoret.
 - la réfection du sol de la salle polyvalente et travaux à l'église ND de Croas Batz,
- (liste non exhaustive)*



LA STRATÉGIE BUDGÉTAIRE

Situation complexe

Le contexte dans lequel la ville évolue aujourd'hui, est compliqué car se confirme le recul des concours financiers de l'état, la diminution du pouvoir d'achat qui fragilise la population.

Maîtriser

C'est en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement et en recherchant de nouvelles ressources que le recours à l'emprunt peut être contenu afin de garder une marge de manœuvre pour investir.

Investir

Il est indispensable que la collectivité investisse pour renforcer son attractivité, la solidarité et la qualité de service.

**Budget total :
9 740 573 €**

A RETENIR...

Dotation de l'Etat

-10 € / habitant

La participation de l'Etat au fonctionnement de la ville baisse de plus de 10 € par habitant.

Aménagement des rythmes scolaires

150 €/enfant

Le coût à la charge de la ville est estimé, en année pleine, à environ 150 €/enfant.

Et pourtant...

Baisse de l'endettement

La commune s'est engagée dans un processus vertueux de maîtrise et de désendettement. Cette année, plus de 1 300 000 € pourraient être remboursés.

Fiscalité

De nouveau, cette année, les taux des taxes d'habitation, foncier ou bâti et non bâti, seront maintenus au niveau de 2011 soit :

Habitation : 12.07 %

Foncier bâti : 15.94 %

Foncier non bâti : 45.38 %

Les investissements en 2014

© Michel ACQUITTER



EN BREF...

-  **Travaux d'eau potable : 183 000 €**
-  **Voirie : 307 000 €**
-  **Matériel services municipaux : 185 000 €**
-  **Information – communication : 6 000 €**
-  **Travaux bâtiments : 278 100 €**
-  **Eclairage public : 104 200 €**
-  **Travaux espaces verts : 32 000 €**
-  **Travaux accessibilité : 20 000 €**
-  **Plan cavalier : 8 025 € (plan en perspective)**
Descriptif dans un prochain numéro

Brittany Ferries : vers une transition écologique

En janvier dernier, Brittany Ferries a annoncé la signature de la construction d'un des trois plus grands navires à Gaz Naturel Liquéfié avec le chantier STX de Saint-Nazaire pour un montant de 270 millions d'euros. La compagnie roscovite effectue un beau retour à la compétitivité et s'inscrit vers une transition écologique.



Crédit photo STX France

▲ A l'horizon 2016-2017, la flotte de la Brittany Ferries sera tournée vers l'avenir avec ce nouveau navire à Gaz Naturel Liquéfié.

Vers une transition écologique avec le navire PEGASIS

Résolument futuriste, ce nouveau navire PEGASIS (Power Efficient GAS Innovative Ship) sera à l'horizon 2016/2017, le nouveau vaisseau amiral d'une flotte tournée vers l'avenir, dans le respect de l'environnement. Car au-delà des exigences réglementaires existantes ou à venir sur les niveaux des émissions d'oxyde de soufre, Brittany Ferries a établi une véritable stratégie pour sa transition écologique.

Cette construction et la migration d'une partie de la flotte actuelle de Brittany Ferries vers la propulsion au Gaz Non Liquéfié est la solution

privilégiée de la société pour satisfaire à la réglementation MARPOL VI (prévention de la pollution de l'air par les navires) mais également pour bâtir un modèle économique et environnemental viable et cohérent sur le moyen et long terme.

130 millions d'euros pour convertir le reste de la flotte

En plus de la commande de ce nouveau ferry, la compagnie a annoncé qu'elle allait remotoriser trois de ses navires pour qu'ils puissent fonctionner au gaz naturel. Il s'agit du Pont-Aven, de l'Armorique et du Mont Saint Michel. Pour ses navires plus anciens, la compagnie optera pour la technologie «scrubbers» : filtres à fumée installés sur les cheminées des bateaux. Pour anticiper et respecter la réglementation, la Brittany ferries va investir 130 millions d'euros.

Brittany Ferries en chiffres

- 2 500 employés
- 2 600 000 passagers
- 200 000 véhicules industriels
- 800 000 véhicules de tourisme
- 13,7 M d'€ de nuitées en Europe (France, Espagne, Portugal, Royaume-Uni et Irlande)

Le mot de la majorité

Dans l'ombre d'une année qui vient de se terminer, se dessine la fin du mandat.

2013 a vu notre cité poursuivre sa **modernisation**, son **embellissement** et l'équipe menée par Joseph Séité, s'investir au service des roscovites et de l'accueil de la population touristique.

Pour mémoire, voici quelques-uns des dossiers que nous avons portés :

- Un gros travail de mise en valeur de l'entrée de ville a été réalisé sur la route du Rhun avec le programme d'enfouissement des réseaux.
- L'aménagement des voies douces dans les rues de Plymouth, Gourvennec et Joseph Le Mat, en cours actuellement, améliorera, plus encore, la perception de la qualité de l'environnement et du cadre de vie de ces voies.

- Ces travaux ont été définis dans le cadre d'une large concertation avec les riverains de ces voies, comme elle a été le maître mot pour recueillir l'avis des personnes intéressées par le nouveau plan de circulation rues Marquise de Kergariou et de Bir Hakeim, ou à la création de l'aménagement des rythmes scolaires dans les deux écoles de la ville.

La solidarité a été omniprésente dans nos actions puisqu'elle s'est exercée :

- quotidiennement vers les plus démunis,
- occasionnellement vers les scolaires en allouant des subventions pour financer des voyages vers nos villes jumelles (Praz sur Aly ou Great Torrington) spontanément en versant à l'ADMR une subvention pour lui permettre de poursuivre son activité consacrée à l'aide

aux personnes âgées mais aussi sauver de très nombreux emplois d'aides à domicile.

Notre intérêt s'est aussi porté sur le bien-être de la population en participant au financement du projet de santé territorial afin que les professionnels (médecins, kinés, infirmiers, ...) puissent coordonner leurs actions en vue d'apporter des soins de qualité à leurs patients, dans le cadre d'une parfaite concertation.

Bien entendu nous espérons pouvoir continuer le travail engagé et c'est pourquoi le budget que nous avons voté contient tous les ingrédients pour satisfaire le plus grand nombre des habitants..

"Roscoff, ensemble pour demain"

Le mot de l'opposition

En 2008, la liste gauche plurielle et citoyenne, avec 37% des suffrages, a pour la première fois depuis 1983 obtenu cinq sièges. Comme nous l'avons rappelé dans la tribune de janvier, nous avons défendu nos idées sans esprit partisan, avec conviction mais sans jamais perdre de vue l'intérêt général pour un développement durable de Roscoff. Nous avons donc voté avec la majorité en place toutes les délibérations qui allaient dans le sens de la justice sociale, en particulier les tarifs de la cantine comme ceux du centre de loisirs selon le quotient familial. Mais avec cinq sièges nous ne pouvons guère peser sur les grandes orientations de la politique municipale. L'endettement est inquiétant, passant de 5 428 000 euros, fin

2006, à 8 750 000 euros fin 2013, le nombre de logements à loyers abordables est toujours aussi bas et le vieillissement de la population s'accroît.

Le temps est révolu où existaient dans certaines communes deux patronages, un laïque et l'autre confessionnel, deux cinémas, deux troupes de théâtre, deux clubs de football... Aujourd'hui, le tissu associatif roscovite est riche de la diversité de ses membres. Des personnes de sensibilités politiques diverses ont appris à se connaître et à se respecter dans les comités de jumelage, les associations sportives et culturelles. Pourquoi ne pas imaginer qu'il en soit de même pour gérer la commune ? Une équipe municipale élargie, dans le respect mutuel des convictions

de chacun, peut insuffler un nouvel élan. Elle devra être à l'écoute des besoins des Roscovites dans toutes ses composantes, mettre en place une gouvernance citoyenne plus démocratique et surtout plus transparente. C'est tous ensemble qu'il faut chercher des solutions pour mieux vivre à Roscoff à tous les âges de la vie et permettre notamment à nos enfants d'y travailler et de pouvoir s'y établir. Vivre à Roscoff est une chance, faisons en sorte qu'il en soit toujours ainsi dans le futur.

Groupe gauche plurielle et citoyenne

Conseil Municipal Enfants : motivés !

Le Conseil Municipal Enfants a débuté de façon active son mandat en participant à de nombreuses animations en février.



Une visite des services de la commune pour connaître le rôle des élus et des agents territoriaux.



Une sensibilisation à la gestion des déchets avec l'association Les Petits Débrouillards et la fondation Surfrider.



L'organisation d'un bal masqué : l'ensemble des bénéficiaires a été reversé à l'association «Les Restos du Cœur».

Salon Nautique « Espace Marine » de Roscoff : 19 et 20 avril 2014

Le 7^{ème} Salon Nautique Espace Marine ouvre la saison des grands événements nautiques sur Roscoff. RDV les 19 et 20 avril sur le vieux port.



▲ Rendez-vous les 19 et 20 avril pour le 7^{ème} Salon Nautique Espace Marine à Roscoff.

L'association Rosko plaisance organise un Salon Nautique tous les deux ans sur Roscoff depuis 2002. A travers ce salon, l'association a souhaité valoriser l'activité maritime très active sur Roscoff et créer un événement local.

« Ce salon a vite trouvé sa place » explique Jean-Pierre Alanore, président de l'association. « Les communes voisines n'organisent pas ce type d'événement, le salon est donc très attendu par les plaisanciers. Avec l'arrivée du Port de Plaisance, il a définitivement sa place sur Roscoff. »

Durant le week-end de Pâques, le public pourra aller à la rencontre des soixante exposants présents (bateaux neufs, d'occasions, accastillage, équipement, brocante marine, moteurs, habillement...). Cet événement n'est pas réservé aux passionnés de la plaisance ; de nombreux stands offriront également des dégustations de produits de la mer et des animations seront proposées pour les enfants (mur d'escalade...).

A cette occasion, le Yacht Club de Roscoff effectuera la remise de prix de sa régates organisée ce même week-end. Le Centre Nautique de Roscoff proposera également des animations.

Salon Nautique de Roscoff

Samedi 19 et Dimanche 20 avril sur le Quai d'Auxerre – entrée libre
Restauration sur place – buvette, crêpes et confiseries.

Contact : Rosko Plaisance – 1, Quai Charles de Gaulle – 29680 ROSCOFF
Rosko.plaisance@orange.fr – 09 69 80 29 37

Aménagement des Rythmes Scolaires

Le comité de pilotage s'est réuni le 20 janvier dernier pour évoquer de nouveaux points liés à l'aménagement des rythmes scolaires. Afin que vous soyez informés des décisions prises, la commune a édité une deuxième lettre d'information. Celle-ci est disponible sur le site de la ville : www.roscoff.fr mais également à l'Hôtel de Ville, au Centre de Loisirs Kerjoie et dans les écoles.

Maison des Johnnies et de l'oignon de Roscoff : un nouveau film sur la culture de l'Oignon

Ce musée retrace l'histoire des Johnnies et de l'oignon de Roscoff. Photographies, films vidéo, la muséographie utilise les outils modernes pour raconter cette histoire. Le parcours de visite aborde également les aspects de la production de l'oignon de Roscoff qui a obtenu l'A.O.P (Appellation d'Origine Protégée en 2013). A noter, un nouveau film sur la culture de l'Oignon est diffusé depuis cette année

Renseignements :
Maison des Johnnies
48 rue Brizeux
Roscoff
06 40 15 87 53
Plus d'infos sur
www.roscoff.fr



Les Léonards dans la Grande Guerre

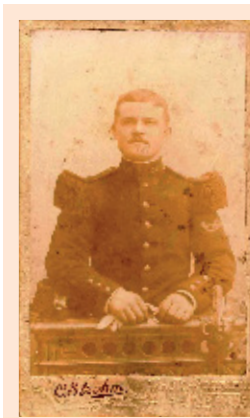
L'association « 14-18 : les Léonards dans la Grande Guerre » présentera dans les huit communes du canton de Saint-Pol une exposition en août prochain.

Une quarantaine de panneaux exposeront les grands combats sur terre et sur mer et ses répercussions sur le canton en s'appuyant sur les documents d'archives publiques et privées.

Plusieurs panneaux seront consacrés spécialement à notre commune.

Roscoff s'était préparé à la guerre, sa société de tir *La Roscovite* s'entraînait depuis 1909, d'abord dans la cour de l'école communale des garçons puis sur les dunes de Perharidy mais personne n'avait envisagé une guerre si longue et si dure. Le pays subit les réquisitions, les pénuries, le rationnement, accueille des réfugiés de Belgique et du nord de la France. Des comités se créent pour venir en aide aux soldats et, tout spécialement, aux prisonniers qui reçoivent des colis de nourriture et de vêtements. La vie s'organise tant bien que mal, les travaux du quai neuf sont interrompus, les hôpitaux complémentaires et bénévoles, à l'hospice, au sanatorium marin, à Saint-Luc, à la Station Biologique accueillent soldats malades et blessés.

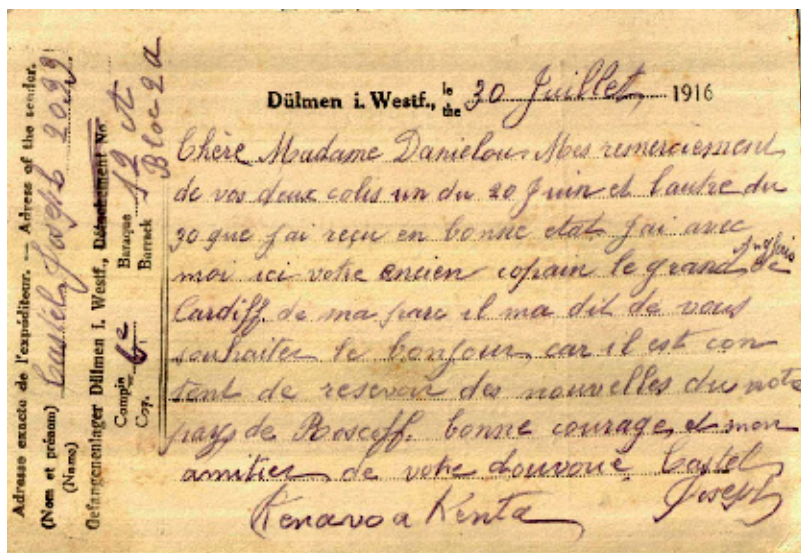
L'exposition présentera tous les renseignements recueillis sur les 183 morts, nés ou domiciliés à Roscoff à la mobilisation, 162 inscrits sur le Monument aux morts du cimetière et sur la plaque en kersanton de l'église, ceux du Livre d'or communal et ceux dont l'acte de décès est transcrit sur les registres d'état civil de notre commune.



◀ Photo de François Yves Marie Jacob, fils de Jean Marie Jacob et de Jeanne Prigent, Pemprat, décédé à 27 ans le 18 novembre 1914 au bois de la Gruerie.

Recherche de photos de militaires

L'association souhaite obtenir des photos de militaires décédés, blessés ou ayant été photographiés dans les camps de prisonniers, mais aussi des courriers échangés pendant la guerre. Les documents prêtés par les familles pourront être scannés ou photographiés et rendus rapidement.



▲ Carte de prisonnier adressée à Mme Daniélou (épouse de Jean-Marie Daniélou, Maire de Roscoff), Présidente à Roscoff du sous-comité de l'œuvre du Paquet du Prisonnier.

À Roscoff, l'exposition se tiendra les samedi et dimanche 8 et 9 août, à l'espace Mathurin Méheut, salle Rannic.
Contact : Dany Guillou-Beuzit – 02 98 61 27 49 – dany.guillou@orange.fr

La troupe de l'Estacade sur les planches en avril

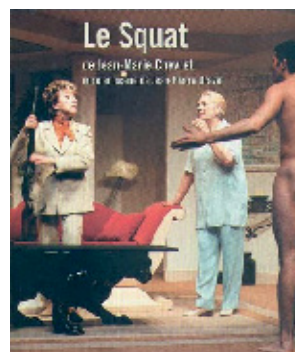
La troupe de l'Estacade sera sur les planches du Cinéma Ste Barbe en avril prochain pour présenter la pièce « Le Squat » de Jean-Marie Chevret.

Cette pièce de 2001 a été nommée aux Molières. Il s'agit d'une comédie sociale qui réunit des personnages d'origine et de générations opposées dans un même appartement.

La troupe de l'Estacade se compose d'une dizaine de comédiens qui chaque année présente une nouvelle pièce le plus souvent dans le registre de la comédie.

Des comédiens engagés

«Les répétitions ont démarré fin septembre, mais depuis janvier, elles se font plus nombreuses, le texte doit être connu sur le bout des doigts et ce n'est pas une mince affaire !» rapporte, Armelle Guyader, présidente de l'association. C'est Chantal Braouezec qui dirige la mise en scène. Les décors sont réalisés par Jean Pierre Bulher et Christian Bulteau, deux retraités qui effectuent un très beau travail. Les costumes sont chinés dans les armoires de chacun ou loués.



◀ La pièce *Le Squat* de Jean-Marie Chevret a été interprétée par de grands artistes de la scène théâtrale.

Le Squat de Jean-Marie Chevret

« De nos jours, dans le 16^e arrondissement de Paris, un appartement bourgeois est squatté depuis peu par un jeune couple marginal, Samir et Natacha. Personne ne s'est aperçu de leur présence dans l'appartement inoccupé puisqu'ils vivent dans la chambre de bonne, grâce à la complicité de Manuel, fils de la concierge... »

Les vendredi 4, samedi 5 et lundi 7 avril à 20h45.

Le dimanche 6 avril à 15h.

Les mardis 15,22 et 29 avril à 20h45

Réservations : Office de Tourisme - 02 98 61 12 13

Tarifs : adulte 8,50 € / CE 6,50 € / -18 ans 4 €